

# Infolettre aux familles

Le 19 juin 2025

## Le beau temps et les longues journées d'été sont à nos portes



Les prochaines semaines permettront aux résidents de profiter des espaces extérieurs et de respirer le grand air. La sortie à l'extérieur est bénéfique, car elle contribue à réduire le stress et à augmenter le sentiment de bien-être. En outre, être dehors et exposé à la lumière naturelle améliorent non seulement l'humeur, mais la qualité du sommeil. La lumbinothérapie peut également augmenter l'énergie, réduire l'agitation et stimuler la production de vitamine D.

Si vous n'avez pas eu l'occasion de le faire, le moment est venu de procéder à la rotation saisonnière des vêtements. Il serait souhaitable de prévoir des vêtements d'extérieur (casquette, chapeau, etc.) et des accessoires adaptés à la température estivale. Lors de vos visites dans le milieu de vie, n'hésitez pas à accompagner votre proche sur la terrasse, à participer aux activités estivales et à passer avec lui un moment de qualité.

## Projet rayonnement de nos milieux de vie – Découvrez nos bons coups !

Nos équipes en CHSLD-MDAA sont créatives et innovantes. Elles mettent sur pied différents projets et actualisent des idées géniales pour améliorer la qualité de vie de nos résidents. Que ce soit une idée simple et efficace ou encore un projet de plus grande envergure, les bons coups qui se réalisent dans les différents milieux de vie gagnent à être connus et partagés. Forts de leurs succès, ils sont parfois implantés dans les autres milieux de la région.

Une nouvelle série de bons coups s'est ajoutée dans les derniers jours sur notre page Web. Ceux-ci sont déterminés en collaboration avec les comités milieux de vie des CHSLD-MDAA. Nous vous invitons à découvrir ces belles réalisations en consultant la [section des bons coups](#) qui met en valeur chacun de nos milieux de vie.

Abonnez-vous aux pages [Facebook](#) et [Instagram](#) du CISSS de Chaudière-Appalaches pour suivre en temps réel le dévoilement de certains bons coups.

## Le soutien aux proches et leur implication dans le milieu de vie

Notre organisation entretient des liens avec ses partenaires de la communauté au bénéfice de nos résidents, mais aussi pour améliorer le programme de soutien aux proches. Une foule d'activités variées portant sur différents sujets d'intérêt seront proposées tout au long de l'année. Restez à l'affût !



Vous pouvez également consulter la page [Proche aidance - CISSS de Chaudière-Appalaches](#) dans laquelle vous pouvez retrouver différents outils pour vous soutenir dans votre rôle de proche. Il est important pour nous de promouvoir l'implication des proches dans nos milieux de vie. Celle-ci demeure volontaire et à la hauteur des disponibilités ainsi que de la capacité des personnes. Elle peut être variable et sans engagement formel. L'implication des proches dans les activités quotidiennes et dans les différents comités peut prendre plusieurs formes. Pour en savoir plus sur les possibilités qui s'offrent à vous, consultez le lien suivant : [Le rôle de la personne proche aidante en milieu de vie - CISSS de Chaudière-Appalaches](#)

### Besoin de parler?

Contactez Info-aidant pour de l'écoute, de l'information et des références

Tous les jours de 8 h à 20 h

Tél.: 1 855 852-7784

Site Web : [www.lappui.org/fr/](http://www.lappui.org/fr/)

Adresse courriel: [info-aidant@lappui.org](mailto:info-aidant@lappui.org)

Si vous souhaitez vous impliquer en tant que bénévole dans un milieu de vie, il est possible de le faire. Consultez la page [Bénévolat - CISSS de Chaudière-Appalaches](#) pour obtenir plus d'informations.

## 15 juin - Journée mondiale de la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées

Dans l'ensemble de nos milieux de vie, la prévention de la maltraitance et la promotion de la bientraitance envers les personnes hébergées sont des priorités tout au long de l'année. Toutefois, le mois de juin est marqué par une série d'activités spéciales soulignant la *Journée mondiale de la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées*.

Pendant ce mois, on s'arrête un moment pour parler de ce sujet souvent tabou : la maltraitance envers les personnes âgées. Elle peut prendre plusieurs visages : paroles blessantes, isolement, négligence, pression pour changer des documents, etc. Parfois, elle se glisse dans le quotidien sans qu'on s'en rende compte. Semons ensemble des gestes de respect, de dignité et de chaleur humaine.



En guise de sensibilisation à la bientraitance, nous vous invitons à visionner cette capsule vidéo : [La bientraitance, une approche gagnante pour tout le monde!](#)

De plus, nous avons préparé un jeu d'association qui est disponible à la toute fin de cette infolettre. Il a pour objectif de vous sensibiliser aux différents types de maltraitance.

### Menus d'été et amélioration de l'expérience repas dans nos milieux de vie

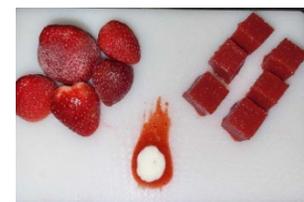
Chaque année, la Direction de la logistique a le plaisir d'offrir aux résidents un plat spécial pour célébrer chacune des fêtes marquantes du calendrier. À l'occasion de Pâques, un repas généreux et gourmand a été proposé, tandis que la fête des Mères a été soulignée par une délicate douceur aux saveurs de framboise. Pour la fête des Pères, ce sont les arômes riches de chocolat et de caramel qui ont été mis à l'honneur. Tous ces mets ont été préparés avec soin et adaptés à toutes les textures au bénéfice des résidents.

Le 11 mai dernier, nous avons lancé notre menu d'été. Soucieux de répondre aux besoins des personnes en hébergement, nous sommes fiers d'introduire de nouvelles nouveautés très appréciées, notre équipe de recherche et développement a conçu le hamburger, décliné pour convenir à toutes les textures, accompagné de la savoureuse sauce Deluxe, inspirée du style Big Mac.



Deux autres belles nouveautés ont également apporté une touche de fraîcheur estivale : un gâteau au fromage garni d'un coulis de fraises préparé avec des fruits du Québec, ainsi qu'une crème glacée épaissie, spécialement conçue pour les personnes dysphagiques. Aussi, nous proposons également une variété de petits fruits sous forme de bouchées manger main. Une façon délicieuse et accessible pour tous de savourer les fruits d'été.

Enfin, dans l'objectif de maintenir un haut niveau de qualité pour ses produits, la Direction de la logistique a opté pour l'ajout de portion individuelle de sirop d'érable du Québec afin d'accompagner certains plats. Cette touche gourmande mettra particulièrement en valeur les menus de pain doré et de crêpe, en leur apportant une saveur authentique et recherchée.



Nous sommes très fiers de ces belles réalisations, qui témoignent de notre engagement constant envers le bien-être des résidents, toujours au cœur de nos priorités.

Photos : Hamburger purée sauce Deluxe, gâteau au fromage, fraises manger main

## Le Programme de soins buccodentaires dans nos milieux de vie

Le Programme de soins buccodentaires en CHSLD et en MDAA vise l'amélioration et le maintien de la santé de la bouche et des dents des résidents. Il assure une bonne hygiène de la bouche, l'absence de douleur ou de maladies non traitées, une bonne capacité de manger sans douleur et avec plaisir ainsi que le confort et le bien-être du résident.

Saviez-vous qu'en plus des soins d'hygiène au quotidien, comme le soutien au brossage des dents et au nettoyage des prothèses dentaires qui sont assurés par notre équipe de préposés aux bénéficiaires, des soins spécialisés sont offerts en CHSLD et en MDAA ? Ceux-ci incluent **gratuitement** :

- L'évaluation de la cavité buccale par une infirmière à l'admission et annuellement (bouche, langue, gencives et dents);
- L'inscription du nom du résident sur ses prothèses dentaires;
- Des soins périodiques annuels par l'hygiéniste dentaire (détartrage, nettoyage des dents) au résident qui le désire;
- La référence au besoin à un dentiste pour des examens et traitements réalisés dans un environnement sécuritaire et adapté. Une couverture de 1000\$ par année pour les soins est assumée par le Programme. Notez qu'aucun traitement ni coût supplémentaire n'est engagé sans votre consentement.



Une bouche heureuse est... un corps heureux !!!

## La démarche de sondage de la satisfaction en CHSLD et MDAA



Tout au long de l'année, les nouveaux résidents admis qui sont en mesure de répondre et leurs proches sont invités à remplir un sondage d'appréciation pour mesurer leur satisfaction de la qualité de l'accueil et de l'intégration. Aussi, tous les proches qui ont accompagné un résident en fin de vie sont sollicités pour un sondage pour mesurer la qualité de l'accompagnement reçu. Finalement, en mars dernier, l'ensemble des résidents qui sont hébergés depuis plus de trois mois et leurs proches ont rempli un sondage sur la qualité du milieu de vie.

Nous vous remercions sincèrement pour le temps que vous avez pris pour remplir ces sondages. Vos réponses, propositions et commentaires vont nous permettre d'améliorer notre fonctionnement, notre offre de service aux résidents et leur qualité de vie. Présentement, les présidents de comité de résidents et les gestionnaires responsables de chaque milieu de vie analysent ensemble les résultats. L'objectif est de faire ressortir les bons coups, mais aussi les principaux éléments à travailler, en vue d'en faire une priorisation et d'identifier des pistes d'amélioration. Les résultats et les plans d'action qui découlent de cet exercice vous seront communiqués au courant de l'été.

### **Pour un accompagnement jusqu'au bout de la vie...**

Nous sommes conscients que l'approche de la fin de vie-représente une période éprouvante souvent chargée d'émotions pour les proches. Les impacts physiques, psychologiques, sociaux et spirituels peuvent être importants. Cette étape de la vie exige que vous puissiez trouver en vous et au sein de votre entourage toutes les ressources disponibles pour y faire face. Il n'est jamais trop tôt pour discuter de la fin de vie et s'y préparer.

Nous souhaitons vous faire connaître les grandes lignes de notre philosophie d'intervention ainsi que de l'information essentielle sur les soins palliatifs et de fin de vie. Pour ce faire, consulter le document suivant : [Guide d'accompagnement en soins palliatifs et de fin de vie](#).

Également, nous vous invitons à visionner la conférence de M. Roger Lussier, retraité d'un poste d'intervenant en soins spirituels au CISSS de Chaudière-Appalaches. Elle suscitera des réflexions en plus de vous faire découvrir des outils pour mieux traverser cette étape. Cliquez sur le lien suivant pour l'écouter : [L'accompagnement d'un proche en fin de vie](#)

Finalement, voici un site Web présentant une vue d'ensemble des démarches à faire en prévision d'un décès ou à la suite du décès d'un proche et des ressources pour vous accompagner dans le vécu d'un deuil : [Décès | Gouvernement du Québec](#).

L'équipe a à cœur d'offrir à votre proche un accompagnement de fin de vie qui lui ressemble, qui est respectueux de ses valeurs, ses besoins et son histoire. Elle souhaite également que cette étape se passe avec douceur, dans un climat de confiance et en assurant une préparation adéquate. Si vous avez des questionnements en lien avec la fin de vie en CHSLD ou MDAA, n'hésitez pas à vous adresser aux membres du personnel.

### **Vos droits : Droit d'être accompagné, assisté et d'être représenté**

« Tout usager a le droit d'être accompagné et assisté d'une personne de son choix lorsqu'il désire obtenir des informations ou entreprendre une démarche relativement à un service fourni par un établissement ou pour le compte de celui-ci ou par tout professionnel qui exerce sa profession au sein de l'établissement » (LGSSSS, art.14).

« Les droits reconnus à toute personne dans la loi peuvent être exercés par un représentant » (LGSSSS, article 15).

Pour être accompagné et assisté afin d'exercer ses droits, de consentir aux soins et aux services, d'exercer ses privilèges en cas de perte d'autonomie décisionnelle, le résident peut identifier une personne de son choix : conjoint(e), parent, ami(e), membre du comité de résidents, etc. Dans le cas d'une personne majeure inapte au consentement, le représentant peut être le tuteur, le conjoint ou un proche parent ou une personne autorisée par un mandat de protection. Ces personnes doivent s'assurer que les décisions prises soient dans le meilleur intérêt du résident. En CHSLD et MDAA, le personnel doit informer le résident de son droit de consulter toute personne de son choix avant de donner son consentement aux mesures proposées. Il doit aussi respecter le fait que le résident soit accompagné ou assisté par une personne de son choix lorsqu'il souhaite obtenir de l'information, comprendre un renseignement, initier toute demande relative à un service ou porter plainte.

### **Comité des usagers/résidents - présents pour vous !**

En terminant, les comités des usagers/résidents sont présents pour répondre à vos questionnements et pour vous accompagner, au besoin. N'hésitez pas à les contacter en téléphonant au comité des usagers du territoire correspondant au milieu de vie où vit votre proche.



- CU de Beauce : 418-774-3304, poste 32575
- CU des Etchemins : 418-625-3101, poste 42492
- CU de la région de Thetford : 418-338-7427
- CU d'Alphonse-Desjardins : 418-380-8994, poste 81439
- CU de Montmagny-L'Islet : 418-248-0639, poste 25728

Toutes les éditions de l'infolettre aux familles sont disponibles sur la page Web du CISSS de Chaudière-Appalaches, à [Infolettres - CISSS de Chaudière-Appalaches \(ciasssca.com\)](http://infolettres-ciasss.ca)

## Jeu d'association - Les sept types de maltraitance

Dans nos milieux de vie, notre personnel doit agir avec bienveillance, ce qui influence leurs actions au quotidien. Pour vous sensibiliser à la prévention de la maltraitance dans nos milieux de vie, associez les différentes définitions au type de maltraitance parmi les choix ci-dessous :

*Maltraitance physique / Maltraitance psychologique / Maltraitance organisationnelle / Maltraitance sexuelle / Maltraitance matérielle ou financière / Âgisme / Violation des droits*

1- Ne pas se donner la peine de revoir nos pratiques et notre organisation du travail afin de mieux répondre aux besoins d'un résident.

---

2- Priver un résident d'intimité et ne pas reconnaître son besoin de sexualité.

---

3- Donner un soin de force à un résident.

---

4- Ignorer ou être indifférent face à une demande d'un résident.

---

5- Utiliser de façon non autorisée ou malhonnête des biens ou des documents légaux de la personne.

---

6- Infantiliser et parler en « bébé » à un résident.

---

7- Ne pas respecter le droit de refus du résident en lien avec son alimentation ou sa prise de médicament.

---

**Réponses :** Maltraitance physique (3) / Maltraitance psychologique (4) / Maltraitance organisationnelle (1) / Maltraitance sexuelle (2) / Maltraitance matérielle ou financière (5) / Âgisme (6) / Violation des droits (7)